



LE PONT SUPÉRIEUR - Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant
Bretagne - Pays de la Loire
www.lepontsuperieur.eu

MUSIQUE / DNSPM MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES – RENNES

Promotion 2021-2024 – dossier de candidature au concours d'entrée

→ Ce dossier de candidature est composé :

- d'une partie administrative à compléter (p. 1-8)
- d'une partie détaillant les modalités du concours (p. 9)

→ Vous pouvez compléter ce dossier directement dans le PDF numérique

INFORMATIONS PERSONNELLES

Photo d'identité
3,5 x 4,5 cm

INSTRUMENTS/VOIX :

Nom :

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Pseudonyme (facultatif) :

Date de naissance :

Âge :

Lieu de naissance // Pays :

Ville :

CP :

Nationalité :

Genre (femme/homme/non-binaire) :

Situation familiale : célibataire marié/mariée pacsé/pacsée union libre veuf/veuve

Nombre d'enfants à charge :

Profession du ou des représentants légaux :

N° INE (n° BEA sur le relevé de note du bac : 10 caractères + 1 clé) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Courriel :

Personne à prévenir en cas d'urgence (prénom, nom, téléphone) :

ÉTUDES MUSICALES

En cas de DEM partiel ou non passé à la date du concours : joindre les justificatifs une fois les UV obtenues. Toute candidate ou tout candidat peut être admis à concourir l'année de passage de l'UV dominante du DEM. En cas de réussite au concours d'entrée du Pont Supérieur, une attestation d'obtention de cette UV sera à fournir lors de l'inscription définitive. En cas de parcours hors conservatoire, une commission statuera sur les documents attestant d'une pratique artistique et des formations suivies.

Année d'obtention	Diplômes obtenus	Discipline	Établissement

Observations éventuelles :

ÉTUDES GÉNÉRALES

Baccalauréat : oui non

Série :

DAEU : oui non

Capacité en droit : oui non

Année d'obtention :

Établissement :

→ Merci de nous transmettre vos résultats dès leur obtention.

→ Étudiantes et étudiants étrangers merci de prendre contact avec Le Pont Supérieur au +33 (0)2 30 96 20 10

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Êtes-vous détenteur/détentrice d'une licence musicologie (ou autre avec option musique)?

oui non

Si oui, merci de cocher la ou les années validées :

L1 L2 L3

Merci d'indiquer également la dernière année d'inscription dans des études supérieures ou universitaires (autre que musicologie ou option musique), même si elles n'ont pas abouti à un diplôme :

Année d'obtention	Diplômes obtenus	Discipline	Établissement

Langue pratiquée :

Niveau :

Langue pratiquée :

Niveau :

Langue pratiquée :

Niveau :

Langue pratiquée :

Niveau :

Observations éventuelles :

ACTIVITÉS MUSICALES

Quelles sont vos principales activités musicales ?

Pratiquez-vous un ou des instruments ? À quel niveau ? (précisez dans tous les cas votre niveau de pratique du piano)

Autres études musicales :

Envisagez-vous la préparation d'un diplôme d'enseignement (diplôme d'état et/ou diplôme universitaire de musicien intervenant) ? Oui Non

Activités extra-musicales :

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Activités rémunérées, actuelles ou prévues, en parallèle à vos études au Pont Supérieur (y compris activités non musicales).

Êtes-vous intermittente ou intermittent du spectacle ? oui non

Nature de l'emploi (pour les cours précisez la discipline et les niveaux)	Durée hebdomadaire	Employeur	Depuis (mm/aaaa)

Observations éventuelles :

→ Si vous êtes candidate ou candidat dans d'autres établissements de formation, merci d'indiquer lesquels :

PROGRAMME DES ŒUVRES PRÉSENTÉES

Nom :

Prénom :

Instruments / voix:

Le programme des œuvres présentées doit comporter au moins 2 compositions.

Durée du programme 20 minutes.

La candidate ou le candidat se présente avec son groupe (n'excédant pas 5 musiciennes/musiciens).

La liste du backline mis à disposition sera jointe à la convocation et une fiche technique sera demandée.

Compositeur ou compositrice	Œuvre	Durée

Observations éventuelles :

COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DU PONT SUPÉRIEUR ?

→ plusieurs réponses possibles

- professeur institution (CRR, DRAC) annonce dans la presse collège, lycée
 artiste site internet réseaux sociaux autre, précisez :

Observations éventuelles:

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

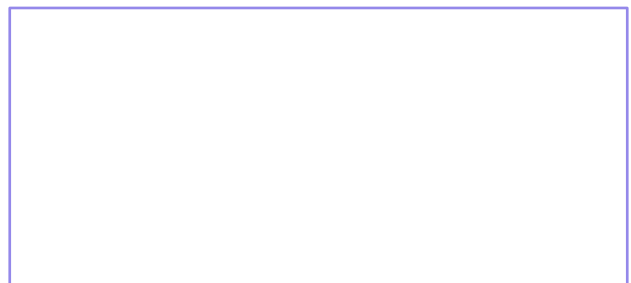
Je soussigné/soussignée (nom, prénom) :

- certifie l'exactitude des informations renseignées dans ce dossier

Fait à :

le :

Signature :



ENVOI DU DOSSIER ADMINISTRATIF

→ Le dossier de candidature complet, **accompagné des pièces administratives** est à renvoyer par voie postale avant le **19 mars 2021** cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Objet : candidature DNSPM – Musiques actuelles amplifiées

LE PONT SUPÉRIEUR
Pierrick Hernandez - Service scolarité DNSPM
74 E Rue de Paris,
35000 RENNES

PIÈCES À JOINDRE :

- Ce dossier de candidature dûment rempli et signé ;
- Lettre exposant votre motivation et vos objectifs personnels ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Photocopie du baccalauréat ou équivalent (DAEU, capacité de droit) ;
- Photocopie des diplômes universitaires ;
- Licence de musicologie :
 - obtenue : photocopie diplôme et relevés de notes des 6 semestres
 - en cours : photocopie relevés de notes des semestres obtenus
- Attestation du DNOP, du DEM complet ou des UV du DEM obtenues ou dates prévisionnelles du passage des différentes UV ;
- Photocopies d'autres diplômes musicaux et généraux ;
- Une photo d'identité récente à coller sur la première page du dossier ;
- Photocopie d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité ou passeport) ;
- Un chèque de 45 € à l'ordre du Trésor Public correspondant à vos droits d'inscription à l'audition (non remboursables - merci d'inscrire votre nom-prénom au dos du chèque ainsi que l'intitulé de la formation) ;
- Le programme des œuvres présentées au concours d'entrée, avec **votre prénom/nom/instrument mentionnés sur la 1^{re} page.**

Si vous souhaitez faire une demande de validation des acquis, merci de nous contacter : 02 30 96 20 11

**TOUT DOSSIER INCOMPLET OU REÇU HORS DÉLAI NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.
MERCİ DE BIEN LIRE LES PAGES SUIVANTES DÉCRIVANT LES MODALITÉS D'ÉPREUVES.**

MODALITÉS DU CONCOURS D'ENTRÉE

RAPPEL DU CALENDRIER :

- Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 19 mars 2021
- Épreuves écrites à distance : samedi 17 avril 2021 de 10h à 17h
- Épreuves instrumentales/vocales suivies d'un entretien : du lundi 3 au vendredi 7 mai 2021
- Résultats d'admission : lundi 17 mai 2021 sur le site internet www.lepontsuperieur.eu
- Date limite de confirmation pour les reçus : lundi 28 juin 2021

A – ÉPREUVES ÉCRITES À DISTANCE

Les épreuves écrites seront réalisées à distance le **17 avril 2021** et nécessiteront **impérativement une connexion internet**. Un lien sur lequel vous trouverez les sujets d'épreuves vous sera envoyé par mail le samedi 17 avril à 10h*. **Vos productions écrites seront à renvoyer le jour même au plus tard à 17h au format PDF.**

*en cas de non-réception, merci d'appeler le Pont Supérieur jusqu'à 12h au 02 30 96 20 17 / 06 29 84 72 69

Commentaire écrit d'un texte : Après la lecture d'un texte de 15 lignes, vous aurez à en faire une courte synthèse et à répondre à des questions portant sur le sujet musical abordé

Analyse/commentaire d'écoute : 6 extraits de styles et genres différents font l'objet d'une écoute et d'un commentaire

B – ÉPREUVES INSTRUMENTALES ET/OU VOCALES SUIVIES D'UN ENTRETIEN EN PRÉSENTIEL

Du 3 au 7 mai 2021 à Rennes – une convocation vous sera envoyée le cas échéant

- **Instrumentale et/ou vocale individuelle et en groupe (maximum 5 personnes) :** une prestation musicale de 20 minutes avec un programme libre (la candidate ou le candidat se présente en solo ou avec son groupe habituel)
- **Un extrait de score** avec support écrit et/ou audio permettant de constater l'adaptabilité musicale en groupe de 3 ou 4 candidats (30 minutes de préparation en groupe, puis 2 présentations avec commentaire devant le jury)
- **Entretien avec le jury** portant sur les motivations, le parcours et le projet des candidates et candidats (15 minutes).

Contact :

Cedrick ALEXANDRE (enseignements pédagogiques) – 06 35 11 09 65 / calexandre@lepontsuperieur.eu

Pierrick HERNANDEZ (administration) – 02 30 96 20 17 / 06 29 84 72 69 - phernandez@lepontsuperieur.eu

Informations générales sur le dispositif de recrutement

Dans le cadre des priorités fixées par le Ministère de la Culture en matière d'égalité, Le Pont Supérieur est engagé dans la diffusion d'une culture de l'égalité auprès des étudiantes et étudiants, de l'ensemble des équipes administrative, pédagogique, artistique et de ses partenaires pour lutter contre les stéréotypes et ouvrir le champ des carrières par la mise en œuvre d'une charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidates et candidats, des agentes et agents, des enseignantes et enseignants, des étudiantes et étudiants qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. <https://www.allodiscrim.fr>

Prise en compte des difficultés des étudiantes et des étudiants dans le cadre de la crise sanitaire actuelle

Les étudiantes et étudiants qui seraient dans l'impossibilité matérielle de satisfaire aux aménagements des modalités d'évaluation des formations et d'admission en formation, et/ou de réaliser concrètement les exercices en raison des contraintes sanitaires en vigueur (confinement notamment) sont invités à se signaler auprès de Monsieur Pierrick Hernandez, chargé de scolarité à l'adresse suivante : phernandez@lepontsuperieur.eu. Des modalités adaptées pourront être proposées au cas par cas en fonction de la situation.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.